

# La Bavière et Salzbourg, aux royaumes des princes-évêques



La Bavière recèle d'innombrables richesses qui méritent d'être explorées. De nombreux édifices parsèment cette région et témoignent de sa grande spiritualité (Wies, Ettal,...). Nous nous interrogerons ainsi sur les notions de prince-évêque, de prince-électeur et sur l'influence des différents rois de Bavière sur la religion. Car la Bavière a la particularité d'être restée résolument catholique lorsque la Réforme se répandit en Allemagne. Toutefois, Augsbourg, patrie de Luther, nous ouvrira également au protestantisme. En architecture, les styles baroque, rococo et romantique s'y sont fortement épanouis.

Et nous ne pouvons séjourner dans cette région sans passer la frontière autrichienne et découvrir Salzbourg, ville d'art par excellence, classée au patrimoine mondial par l'UNESCO et patrie de Mozart. En plus de ses châteaux et nombreux musées, la ville dispose de plusieurs lieux d'intérêts incontournables d'un point de vue culturel et spirituel.

Enfin, la Bavière, ce sont aussi de superbes paysages et lacs qui raviront vos yeux.

**1<sup>er</sup> jour :** Quelles sont les spécificités de la Bavière au sein de l'Allemagne ?

Décollage le matin depuis Bruxelles pour Munich. Visite guidée de Munich, ville marquée par une tradition catholique forte : la place Sainte-Marie ; l'église Saint-Pierre, la plus ancienne église de Munich ; la cathédrale gothique Notre-Dame, reconnaissable de très loin à ses dômes caractéristiques ; l'église jésuite Saint-Michel, la première église construite dans le style Renaissance au nord des Alpes ; l'église des Théatins, dont l'imposante façade domine le quartier. Installation pour 4 nuits à Puncheim (hôtel 4\*\*\*\* normes locales).

**2<sup>e</sup> jour :** Quel regard les artistes portent-ils sur le sacré ?

Visite guidée de l'ancienne pinacothèque. Ce grand musée dédié à l'histoire de la peinture européenne contient de splendides œuvres des artistes du Moyen-Âge jusqu'au Baroque. L'après-midi : temps libre et visite guidée dans une brasserie avec dégustation.

**3<sup>e</sup> jour :** Quelle est l'évolution de la pratique religieuse dans cette région ? Comment les habitants aujourd'hui perçoivent-ils leur rapport à la religion ?

Visite du féérique château de Neuschwanstein, dressé sur un éperon rocheux haut de 200 mètres. Visite du sanctuaire de Wies, une église de pèlerinage construite dans la campagne, chef-d'œuvre accompli de l'art rococo. Visite de l'abbaye bénédictine d'Ettal, fondée par Louis IV de Bavière en 1330. Rencontre avec un membre de la communauté.

**4<sup>e</sup> jour :** Qu'est-ce que la confession d'Augsbourg ? Comment le protestantisme fut-il perçu en Bavière ?

Visite d'Augsbourg avec l'imposante cathédrale Notre-

Dame. Ses portes de bronze datent de l'an 1000. Sur le tympan du portail se trouvent 32 bas-reliefs qui affichent des scènes de la vie de la Vierge Marie et de l'Ancien Testament. A l'intérieur, nous pourrions admirer les chefs-d'œuvre de Hans Holbein l'Ancien dans un style gothique tardif. Visite de la Fuggerei. Fondée en 1516 par Jacob Fugger dit le Riche, avec pour but d'accueillir des familles pauvres, elle est le plus vieil ensemble de logements sociaux du monde existant encore. Rencontre avec un responsable. Départ pour le village d'Andechs et visite de son abbaye bénédictine de style Baroque Rococo à clocher à bulbe, qui est un haut lieu de pèlerinage bavarois.

**5<sup>e</sup> jour :** Quelles sont les particularités du baroque et du rococo dans cette région ?

Départ pour Salzbourg et visite de son centre historique, qui a su préserver un tissu urbain d'une richesse exceptionnelle élaboré entre le Moyen-Âge et le 19<sup>e</sup>me s., alors qu'elle formait une ville-État gouvernée par son prince-archevêque. Point de rencontre des cultures italienne et allemande, Salzbourg a joué un rôle essentiel dans les échanges entre ces deux cultures. Installation pour 3 nuits à Salzbourg à la maison d'accueil du séminaire des prêtres (logement simple avec douche et wc privatifs).

**6<sup>e</sup> jour :** Qui étaient les princes-évêques et quel fut leur rôle ? Comment définir la notion de prince-électeur ?

Journée consacrée à la région de Berchtesgaden. Visite d'une mine de sel pour un voyage à travers le temps. Sous la domination des princes-archevêques, le commerce du sel prospéra si bien que cette précieuse matière était appelée "or blanc". Balade en bateau sur le Königsee vers la chapelle St-Barthélemy. Découverte du Kehlsteinhaus, plus connu sous le nom de « Nid d'Aigle » pour sa position sur un étroit éperon rocheux au flanc du Göll. Elle fut un des repaires d'Hitler. Vue panoramique époustouflante.

**7<sup>e</sup> jour :** Quelle fut l'influence des rois sur la religion au cours de l'Histoire ?

Visite guidée du prestigieux musée DomQuartier à Salzbourg, où nous découvrirons notamment de superbes objets d'art religieux (crucifix incrustés de pierres précieuses, calices, chapelets...), ainsi que les appartements des anciens princes-archevêques avec plusieurs salles richement décorées. Visite du Château de Hellbrunn et de ses jeux d'eau maniéristes aux effets surprenants. Flânerie dans le parc.

**8<sup>e</sup> jour :** Conclusion du voyage.

Départ pour l'île d'Herrenwörth et visite guidée du château d'Herrenchiemsee, édifié par Louis II sur le modèle du château de Versailles. Transfert à l'aéroport de Munich et retour en Belgique.

**8 jours** du 1<sup>er</sup> au 8 juillet 2020 **1.749 €**

**Animation :** M. Joël Willeme, guide grand tourisme.

**Inclus :** voyage en avion, circuit en car, logement en chambre double en pension complète du repas de midi du 1<sup>er</sup> jour au repas de midi du dernier jour, visites, oreillettes, assurances assistance et annulation, compensation CO2, taxes et pourboires.

**Non-inclus :** boissons, repas du soir du dernier jour.

Supplément chambre individuelle : 199 €

**Navette aéroport :** à déterminer

**+** Voyage prévu pour personnes valides, autonomes pouvant marcher et suivre un groupe sans problème.

# Conditions générales

**1. Modalités d'inscription :** vous trouverez, dans cette brochure, un bulletin d'inscription; vous pouvez nous en redemander, en photocopier ou en télécharger sur nos sites internet.

Dans les 15 jours suivant la réception de votre bulletin d'inscription au secrétariat, vous recevrez la confirmation de votre inscription, ainsi qu'un numéro de référence à rappeler lors de tout contact avec nos services.

Le voyageur déclare qu'il est médicalement, physiquement et psychologiquement apte à effectuer le voyage choisi. Le voyageur présentant une incapacité physique ou psychique, un problème de mobilité, nécessitant un traitement ou une assistance médicale ou étant enceinte, doit impérativement nous en informer. Nous nous réservons le droit de refuser un voyageur si, pour des raisons objectives et non-discriminatoires, il s'avère que celui-ci n'est pas apte à y participer.

Nous nous réservons le droit d'annuler un groupe soit lorsque le nombre minimum de 25 participants n'est pas atteint, soit par suite de circonstances extraordinaires et imprévues. Avertis au plus tard 15 jours avant le départ, il va de soi que nous rembourserons intégralement les voyageurs.

**2. Prix et paiements :** sauf indications contraires, tous nos prix comprennent le transport, le logement en pension complète, les visites, les guides, les pourboires et les transferts sur place, les assurances assistance et annulation. Les boissons sont rarement incluses ainsi que le repas de midi du premier jour.

Votre place est réservée dès l'instant où vous recevez la confirmation écrite de votre inscription. Ne payez jamais avant d'avoir reçu cette confirmation.

L'acompte doit être réglé dans les 15 jours suivant la réception de la lettre de confirmation. Le solde sera payé 3 semaines avant le départ, après réception des renseignements définitifs.

**3. Modification de la commande ou cession du contrat :** toute modification de la commande ou cession du contrat par le voyageur intervenant dans les trente jours - au moins - précédant le départ pourrait entraîner des frais administratifs de maximum 50 € par personne en plus des frais exigés par le(s) prestataire(s) concerné(s).

**4. Logement : chambres individuelles :** elles sont peu nombreuses, un supplément de 199 € sera alors demandé.

Chambres doubles : pour partager la chambre avec une autre personne, mentionnez son nom sur votre bulletin d'inscription. Si vous ne connaissez personne, nous tenterons de trouver quelqu'un. Si nous n'y arrivons pas, le supplément pour l'occupation en chambre individuelle pourrait vous être réclamé.

**5. Documents d'identité :** carte d'identité ou passeport valable jusqu'à la date de retour.

**6. Navette aéroport sur demande :** le prix sera déterminé en fonction du nombre de participants intéressés et sera communiqué avant acceptation définitive.

**7. Assurance annulation :** pour couvrir les frais d'annulation mentionnés au point 8, une assurance annulation est incluse dans le prix du voyage. Elle interviendra lorsque le désistement fait suite à un événement imprévisible, tel que : maladie grave ayant débuté après l'inscription, décès d'un parent proche (conjoint, membre de la famille jusqu'au second degré)... Toute annulation devra nous être communiquée le plus rapidement possible et sera justifiée par l'envoi d'un document officiel (certificat médical, attestation délivrée par l'administration communale, ...) dans les 2 jours ouvrables.

La prime d'assurance non remboursable s'élève à 30 € .

**8. Annulation par le voyageur, hors assurance :** en cas de résiliation non couverte par l'assurance annulation, des frais d'un montant de 70 € seront réclamés jusqu'au 90<sup>e</sup> jour avant le départ,

10 % du prix du voyage du 89e au 61e jour

50 % du prix du voyage du 60e au 46e jour

85 % du prix du voyage du 45e jour au 15e jour

100 % du prix du voyage moins de 15 jours avant le départ

Ils pourront parfois être réduits selon les circonstances.

Tout qui n'aura pas pris part au voyage sans nous en avoir avertis avant le départ, sera redevable de la totalité du prix du voyage.

**9. Assurance assistance :** pour tous nos voyages, une assurance assistance est incluse dans le prix. Elle vous couvre en cas d'accident ou de maladie survenant à l'étranger. Cette assurance prend en charge les frais médicaux (en complément des remboursements de votre mutuelle), les frais de transport médical ou de rapatriement, éventuellement le rapatriement du corps en cas de décès, ... Peuvent également être pris en charge, certains frais que votre compagnon de voyage aurait à subir suite à l'incident.

N.B.: Comme toute assurance assistance traditionnelle, les frais liés à un rapatriement anticipé seront seulement pris en charge en cas de décès d'un membre de la famille (jusqu'au second degré). Ne seront également pas pris en charge les frais de soins résultant d'une maladie qui existait déjà avant le départ.

Nos assurances sont souscrites auprès de C.I. Assurances, rue Guimard, 1 à 1040 Bruxelles - Tél. 02 509 96 47

**10. Responsabilités :** la Direction décline toutes responsabilités concernant les accidents qui pourraient se produire au cours du voyage ou pendant le séjour. Notre association n'est qu'un intermédiaire entre le transporteur (compagnie d'aviation, chemins de fer, autocariste...) et le voyageur. De même, la direction ne pourra être tenue pour responsable d'éventuels vols, pertes, retards ou tout autre désagrément.

**11. Loi sur le volontariat :** en application de la loi du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires, l'ASBL Pèlerinages Namurois «a pour but, en dehors de tout esprit de lucre... l'organisation de pèlerinages vers les hauts lieux de la chrétienté, de rencontres d'autres religions, de voyages culturels... L'organisation et l'animation de voyages et pèlerinages pour malades et handicapés ainsi que le recrutement, la formation et l'animation du personnel médical et paramédical nécessaire à la réalisation de ce but...». Une assurance responsabilité civile est souscrite auprès de C.I. Assurances (voir point 9). Chaque volontaire est tenu au secret professionnel, conformément à l'article 458 du code pénal.

**12. Traitement des données à caractère personnel :** conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements des données à caractère personnel et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (le « RGPD »), l'utilisateur est informé que des données à caractère personnel le concernant, à savoir ses nom, prénom, date de naissance, adresse postale, adresse e-mail, numéro de téléphone peuvent être collectées via le site dans le cadre de la conclusion et l'exécution d'un contrat de vente et avec son consentement et qu'il autorise expressément les Pèlerinages Namurois a.s.b.l. en tant que responsable du traitement à procéder à cette collecte. Ces données sont ensuite exclusivement traitées aux fins d'informer des activités et services offerts par les Pèlerinages Namurois a.s.b.l. Les données ne seront jamais traitées à d'autres fins, ni transmises à des tiers sauf pour les besoins exclusifs de la bonne exécution du contrat. L'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression de ses données, un droit de limitation ou d'opposition au traitement pour motifs légitimes, un droit de retirer son consentement à tout moment ainsi qu'un droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

L'utilisateur peut exercer ses droits en adressant un courriel à l'adresse [contact@terredesens.be](mailto:contact@terredesens.be) ou un courrier postal à l'adresse Terre de sens, rue du Séminaire, 6 à 5000 Namur.

